CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours..... 6:00 p m
Limited tous les jours..... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours.....
Train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours.....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Express train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:05 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No. 1 limited..... 8:45 a m
No. 29 Pan American special. 8:10 p m
No. 6 local..... 4:30 p m
No. 7 fast mail tous les jours 11:15 a m
No. 8 points Est Louisiane. 8:30 a m
Excursion du dimanche. 7:05 p m
No. 9.....

DEPART.

No. 5 local..... 9:30 a m
No. 1 Pan American special. 9:10 a m
No. 8 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No. 2 limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No. 10..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER

No. 2 Chicago limited..... 8:15 p m
No. 3 local mail..... 10:55 a m
No. 5 Cincinnati and Louisville 8:15 p m
No. 1 fast mail..... 11:00 a m
St Louis and Chicago.. 21:00 a m
No. 30 McComb Accd ..... 9:30 a m

DEPART.

No. 2 Chicago limited..... 9:15 a m
No. 4 local mail..... 6:30 a m
No. 6 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No. 2 fast mail..... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No. 29 McComb Accd ..... 3:20 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Vicksburg express..... 5:50 p m
Bovay Sara Accommodation 9:40 a m

DEPART

Vicksburg express..... 7:00 a m
Bovay Sara accommodation 4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER

Fort Worth and Hot Springs express ..... 7:30 a m
Local..... 12:05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART

California express..... 8:30 a m
Local..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..... 6:20 p m

NO THERN PACIFIC COMPANY

ARRIVER

Dimanche seulement
Shell Beach..... 11:19 p m
Local Houston..... 5:15 a m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Chicago Express..... 6:45 p m

DEPART.

Dimanche seulement
Shell Beach..... 3:00 p m
Local Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express..... 8:00 p m
Chicago Express..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT PIKE & GRAND ISLE R. R.

ARRIVER

Dimanche seulement
Shell Beach..... 7:10 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi
Shell Beach..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Shell Beach..... 9:05 a m
Tous les jours excepté dimanche
Shell Beach..... 6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement
Shell Beach..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi
Shell Beach..... 2:30 p m
Samedi et dimanche seulement
Shell Beach..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche
Shell Beach..... 4:00 a m
Dimanche seulement
Shell Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche
De Belair et Shell Beach... 4:10 p m
Dimanche seulement
De Belair..... 7:00 a m
Shell Beach..... 5:30 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

Liste des navires dans le port

ENREGISTRES

Noms	De quel lieu	Destination
Acis	Londres	1er dist 37
Athenian	Manchester	Stuyv dock
Barcelar	Liverpool	Westwego
Floridian	Liverpool	Stuyv dock
Guernsey	Danemark	Chalmette
Iris	Tampa	Algier
Jos Vaccaro	Honduras	3me dist 30
Louisiana	Havre	Gretna
Maria		rue Lafayette
Portland	Breme	Chalmette
Missouri	Breme	4me dist 44
Progreso		Gretna
Puerto Rico	Barcelone	rue 5me
Rose Jean	Porto Rico	2me dist 19
Sir Thomas	Hamboerg	Stuyv dock
Statira	Glasgow	Stuyv dock
Tartaria	Honduras	Algier
Wanderer	Liverpool	Chalmette

ENREGISTRE

Edw J Boynton New York Gretna

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

Steamship Clifford A Carver, Wallace 14 mars
Steamship El Monte Mano..... parti 17 mars.
Steamship Progreso Hennen..... parti 21 mars.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

La plus grande offre spéculative de la saison.

La magnifique bâtisse en briques à 3 étages, connue comme le No 635 rue Baronne, entre les rues Girod et Lafayette.

Dans l'Ilet avec améliorations projetées d'un demi-million de dollars; près du Nouveau Théâtre Fourton et du Jardin d'hiver de Brooks.

MERCREDI, LE 6 JUIN 1906, A MIDI,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 à 229 rue Baronne, Stall No Un.

Succession de Mme Marie Martha Favre, Veuve de George Maritche.

No 77,943—Cour Civile de District, Division B.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le Juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel dit ordre est daté et signé le 1er mai 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 6 juin la propriété ci-après décrite, à savoir,—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Girod, Lafayette et Dryades et désigné par la lettre C sur un plan et devis d'arpentage fait par J. A. Peytavin et Dryades et désigné par la lettre C sur un plan et devis d'arpentage fait par J. A. Peytavin et dressé le 15 décembre 1886, annexé à un acte d'hypothèque par ——— Roudanez à John Selme, passé par devant C. V. Foulon, notaire, le 22 décembre 1886, et mesurant d'après cela, en mesure américaine vingt et un pieds, deux pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, et soixante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit à une allée de trois pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Girod par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes entre lignes parallèles, ladite allée étant en commun à la ci-dessus mentionnée propriété et autres, aboutissant ci-dessus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossé, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec la pente de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1906, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour au moment de l'adjudication et ne devant avoir droit aux loyers de ladite propriété seulement à partir du passage de l'acte d'achat, l'acte de vente perdevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet. Phone Main 2967 R

6 mai—6 13 20 27—juin 3 6

John P. LeBesque.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

UNE GRANDE OCCASION POUR SPÉCULATEURS : PROPRIÉTÉS DANS LE QUATRIÈME DISTRICT "GARDEN DISTRICT".

Le Cottage Double, 500-504 rue Troisième, (à l'encoignure Rousseau :)
Le Cottage Simple, 2609 rue Rousseau :
Le Cottage Double, 2609-2611 rue Rousseau.

IL SERA VENDU à l'encan, à la (Nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne— **MERCREDI, LE 16 MAI 1906.**

JAMES J. RILEY ET ALS. VS IRENE DELESDERNIER ET ALS

No 77, 348—Cour Civile de District — Division A.

RICHARD P RILEY ET ALS VS IRENE DELESDERNIER ET ALS.

No 73,067—Cour Civile de District — Division B.

PAR JOHN P. LEBESQUE, Encanteur—En vertu d'un jugement final en partage signé le 5me jour de janvier 1906 et d'un ordre supplémentaire de la date du 5 février 1906 les deux dans l'affaire ci-dessus nommée. Par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, et aussi d'un ordre signé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E de ladite Cour Civile de district, le 16 février 1906 dans la succession de Mme Richard Riley No 67,221 du dossier de ladite Cour.

Je vendrai à l'enchère publique à la (nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, avantages, etc., en cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Troisième (Quatrième, Rousseau et Fulton (maintenant St Thomas), à l'encoignure des rues Troisième et Rousseau, 38 pieds, plus ou moins, de façade à la rue Troisième sur une profondeur et façade à la rue Rousseau sur une profondeur de 103 pieds 5 pouces 5 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté vers la rue Quatrième par le lot No 13 sur ledit plan.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, avantages, etc., en cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Troisième (Quatrième, Rousseau et Fulton (maintenant St Thomas), à l'encoignure des rues Troisième et Rousseau, 38 pieds, plus ou moins, de façade à la rue Troisième sur une profondeur et façade à la rue Rousseau sur une profondeur de 63 pieds et 5 pouces, plus ou moins, acquis par Richard Riley de John A. Devaney, par acte pardevant W. J. Castell, anciennement notaire, le 22 juin 1870, livre des transferts 97, folio 740.

CONDITIONS—Sur toutes les propriétés ci-dessus, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur daté le jour de l'adjudication publique, payables respectivement en un et deux ans de leur date avec 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement; lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur, en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bns. Rouen, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant les honoraires d'avocats, en cas de procès pour la collection des dits billets, le transfert de l'assurance, etc.

FRANK McGLOIN' avocat
15 av—15 22 29—mai 6 13 16

JOHN P. LEBESQUE, encanteur
912 avenue Jackson.

PHILADELPHIE.
Steamship Toledo, Oecklemann parti 21 mars.
LIVERPOOL
Steamship Mira, Bass..... parti 21 fev.
Steamship Chancellor, Booth.. parti 17 mars.
Steamship Barbadian Parker... parti 17 fev.
Steamship Mexican, Slater ..... parti 22 fev.
Steamship Wm Cliff, Davis, parti..... 9 mars.
Steamship Cuban, Lofthouse..... parti 24 fev.
Steamship Dictator, Bickéraoff parti 1 mars.
Steamship Politician, Walton..... parti 3 mars.
Steamship Antillian, Japha..... parti 10 mars.
Steamship Louisianian, Wood... parti 13 mars.
Steamship Etonian, Jacobsen... parti 19 mars.
LONDRES.
Steamship Manhattan, Watkins parti 6 mars.
Steamship Californian, Parkin.. parti 15 mars.
SHIELDS.
Steamship Alston, Wilson..... parti 1 mars.
Steamship Bertha, ——— ..... parti 2 mars.
Steamship Herm, Frivoid ..... parti 7 mars.
RIO DE JANEIRO.
Steamship Leereaulx, Pyres.... parti 21 fev.
Steamship Cauvas, Russell..... parti 20 mars.
CHRISTIANSEO
Barque Antigea, Torgersen.... partie 19 jan.
OPORTO.
Barque Albatros, Palso..... partie 15 fev.
GENES.
Steamship Sloania, Blanch..... parti 26 fev.
ST NAZAIRE
Steamship Louis, Mathieu..... partie 20 fev
CARDIFF.
Steamship Lord Roberts, Boal... parti 28 fev.
PALERME.
Steamship Dinnamare, Pinto.... parti 25 fev.
Steamship Clara, Ragusen ..... parti 3 mars.
SWANSEA.
Steamship Carigan Head, Orr.... parti 1 mars
Steamship Montauk Point, Maxson p 4 mars.
FIUME.
Steamship Clara, Ragusen..... parti 27 fev.
GRIMBY.
Steamship Arkansas, Petersen... parti 3 mars.
BORDEAUX
Steamship Bordeaux, L'Hevederpart 1 mars.
SANTOS.
Steamship Virgil Jardine..... parti 3 mars.
BARRY.
S S Torr Head, Thompson..... parti 6 mars.
Steamship Atlantian, Hightoo.. parti 7 mars.
Steamship Cognac..... parti 20 mars.
VICTORIA, BRAZIL.
Steamship Virginia..... parti 8 mars.
TENERIFFE.
Steamship Exmouth, Griffiths... parti 9mars.
AVONMOUTH.
Steamship Mohawk, White.... parti 17 mars.
ANVERS
Steamship Roman, Roberts.... parti 20 mars.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 12 MAI 1906

Harwood et Benis—AMERICA à 5 p m
Madisonville—NEW CAMELIA à 4 p m

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs-Choix, par livre, gross, 4½@4¾; fair to good par livre gross, 3¾@4; common to medium par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et Génisses—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good par livre, gross, 2½@3; vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@11. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross, 3¾@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3¾; vieux, maigres, par livre, gross, 1½@2¾. Vaches. Terres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good, par livre, gross, 2¾@3; vieux maigres par tête, $7@9. Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs, par livre gross 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3½; fair to good par tête $8@11, common par tête $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches ——— $40@50; fair to good, $35@45. Bouvreaux—Choice, $25@30; common to fair $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross, 5½@5¾, nourris au maïs par livre gross 5@5¾. Moutons —Choice to choice, par livre, 3¾@4¼; common to fair, par tête, $1@5.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 11 mai 1906.

Publié par le Bureau météorologique à Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis

Lectures à 8 heures A. M.

Stations.	Hauteur de l'eau, pieds	Changement dans les dernières 24 heures	Température	Changement dans les dernières 24 heures
St Paul	15	0.4	82	—0.2
Davenport	22	0.5	82	—0.2
St Louis	44	0.5	80	—0.6
Keokuk	32	0.3	77	—0.5
Memphis	32	0.3	79	+0.2
Vicksburg	42	0.2	82	—0.1
Natchez	44	0.5	82	—0.6
Donaldsonville	22	0.5	76	—0.1
Baton Rouge	9	0.6	76	—0.2
Belle Chasse		0.1	75	—0.1
Melville		0.1	74	—0.2
New Orleans		0.1	74	—0.1
Algiers		0.1	74	—0.1
Amite City	20	0.1	72	0.0
Pittsburg	45	0.1	70	+0.1
Cincinnati		0.1	75	+0.3
Louisville		0.1	70	+0.2
Nashville		0.1	74	+0.2
Chattanooga	33	0.1	78	—0.6
Fort Smith		0.1	78	—0.9
Little Rock		0.1	78	—1.8
Arthur City		0.1	77	—1.0
Fulton	20	0.1	78	—0.5
Shreveport	31	0.1	79	+0.6
Alexandria	33	0.1	83	+0.8
Barbres		0.1	84	—1.2
Camden	16	0.1	83	—0.1
Monroe		0.1	80	+0.1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Pierre Favre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,549—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Degué, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformement audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Ernest T. Florance, avocat. 4 mai—4 8 13

Succession de Mme Bridget Ansberry,

Veuve de Peter Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,208 — Division E—Attendu que Richard Murray a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget Ansberry, Veuve de Peter Griffin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —J. C. Henriques, avocat. 4 mai—4 8 13

Succession de William Durbridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 79,198—Division E—Attendu que Adolfo Degué, administrateur ordonné a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Durbridge, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance avocat. 4 mai—4 8 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Richard White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,320—Division D—Attendu que J. A. Hill, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard White décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, ses raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Patorno, avocat. 12mai—1f

Succession de Jessie H. Massie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 74,830 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary E. Massie, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 12 mai—12 16 21

Succession de Jilson P. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,301—Division D—Attendu que John N. Harrison a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jilson P Harrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—F. Elvers Richardson, avocat 12 mai—1f

Succession de Armand E. Mercier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77,030—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Ph. J. Patorno, avocat. 12mai—1f

Succession de Ellsworth Robbins

DeBow et Mme Ada Elizabeth Thompson, Veuve de Ellsworth Robbins DeBow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 78,575. 79,138. consolidés—Division C—Attendu que William Campbell DeBow et William B. Shearer, ont présenté une pétit on à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ellsworth Robbins DeBow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John P. Sullivan, avocat. 7mai—7 12 17

Succession de Geo. G. Koschel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 222—Division E—Attendu que Georges August Koschel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo G. Koschel décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. Danziger avocat. 5 mai—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et vertu d'un ordre de l'Honorable Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 avril 1906, dans l'affaire intitulée succession de John E. Huffman, dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI, le 24 mai, à midi, les ci-après propriétés foncières:

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, votes, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 99 borné par les rues Calhoun Howard S. Liberté et l'avenue Clay, les dits lots sont désignés par les numéros 11, 12 et 13 sur un plan fait par C. Milo Williams, député-voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Les dits lots sont contigus et ont chacun une façade de 29' 11" 5" à la rue Calhoun une largeur chacun de 29' 11" 6" dans le fond. Le lot No 11 a une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 2" et une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 12 de 138' 6" 3", le lot No 12 a une profondeur sur ladite ligne de côté le divisant du lot 11 de 136' 6" 3" et une profondeur sur la ligne de côté le divisant le lot 12 dudit lot 13 de 137' 3" 4" le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 12 de 137' 3" 4" et une profondeur sur la ligne la plus près de la rue S. Liberté de 138' 0" 5".

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en un cottage résidence contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; bâtisse à deux étages dans le fond contenant écurie et deux chambres à coucher; allée pour voiture; eau de la ville. La maison est équipée pour le gaz et l'électricité.

2° Trois certains lots de terre dans le même district, dans l'Ilet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus et sont numérotés 20, 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

3° Trois certains lots de terre, avec toutes améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jéna, Freret, Howard et Cadix, désignés par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jéna par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et par le numéro 24 mesurant 31 pieds de face à la rue Freret par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 est contigu aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 de l'encoignure des rues Jéna et Freret, le lot No 24 commençant à une distance de 120 de l'encoignure des rues Jéna et Freret.

4° Cinq certains lots de terre, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena Liberté, Howard et l'avenue Napoléon; les dits lots étant désignés comme les lots Nos 4 à 18 tout deux inclusivement, contigus l'un à l'autre et mesurant, à savoir: le lot No 14 formant l'encoignure des rue Howard et Jena et mesurant 30' de face à la rue Jena par 100 de profondeur, les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30' de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

5° Treize certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet désigné comme le No 406, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire daté le 13 novembre 1903, comme suit: Les lots 1 à 4 tous deux inclusivement; lots 13 à 20 tous deux inclusivement et lot No 23. Lots 1 à 4, tous deux inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds; le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove; le lot 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de 115 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement. Les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente passés par devant Charles Schmidan, notaire aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, Bureau No 318 rue Baronne.
22 av—22 29—mai 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ISAAC W. BOONE.

No 78,633 Cour Civile de District, Division —

LE MARDI, 5 JUIN 1906.

UN COTTAGE SIMPLE,

No 508 RUE N. DAVID.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division —, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 30 avril 1906 et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 5 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No 540, borné par les rues David St Louis, Toulouse et l'Avenue Carrollton, désigné par le No 14 sur un croquis annexé et mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue David sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Janvier, notaire. Un dépôt de 10 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Miller, Dufour & Dufour, avocats
4mai—4 6 13 20 27—juin 3 5

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottages double désirable et lots pour bâtir.

Le cottage double, 537 et 539 rue Rochelave.

Entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Le joli cottage double 2308 et 2310 avenue Tulane.

Entre les rues Miro et Tonti.

Le bon lot à bâtir, rue Banks, à l'encoignure de la rue Gayoso, 35 par 100 pieds.

Le lot à bâtir, rue Banks, entre les rues Gayoso et Dupré, (ilet rue Palmyre).

Mme Thomas J. McTague vs Thomas McTague et als.

No 79,559—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER —C. A. Tessier, Encanteur, bureaux 134 rue Carondelet, JEUDI, le 31 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1906 et signé le 26 avril 1906 de l'Hon W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Rochelave, Gravier, l'avenue Tulane et la rue Dorgenois, laquelle portion de terre formant partie du lot No 34 sur un plan déposé en l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rochelave, par 90 pieds 5 pouces de profondeur, plus ou moins entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double, désigné par les Nos 537 et 539 rue Rochelave.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Miro, Galvez et Tonti, mesurant 33 pieds 3 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot est composé du lot de 24 et une portion du lot 25 comme il est démontré sur un plan par Armand Dreyfous, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville comme plan No 29 des livres de plan No 7. Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette sous une barrière en fer et est désigné par les Nos 2308 et 2310 avenue Tulane.

3° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet 154, borné par les rues Gayoso, Almyre, Dupré et Banks, désigne comme lot 7 sur un plan annexé à un acte de vente à Thomas J. McTague pardevant Frederick Zengel, de la date du 8 août 1896, d'après lequel plan ledit lot mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Banks par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds 6 pouces, formant l'encoignure des rues Banks et Gayoso.

4° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans le même Ilet que la propriété ci-dessus mentionnée décrite comme lot No 8, sur le susdit plan annexé à un acte pardevant F. Zengel, notaire, daté le 9 août 1896, et mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds 6 pouces.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1906, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 avril—29 mai 6 13 20 27 31

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Roussel.

No 78 292—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau et Bourse 239 rue Bourbon, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan ludépendante de Huard, No 239 rue *Bourbon*, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté Nouvelle-Orléans, le 12 avril 1906, rendu dans l'affaire de la ci-dessus intitulée et numérotée succession et pour son compte, les propriétés foncières ci après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1023, borné par les rues Mandeville, Grant (autrefois Galvez) Célestine (maintenant Johnson) et Marigny, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant William J. Formento, notaire.

AUG. HUARD.
Encanteur indépendant.

Albert Voorhies, avocat.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

RESTAURANT DE L'HOTEL ST-CHARLES

Rez-de-chaussée de l'entrée rue Gravier.
De Première Classe. Essayez-le.
Le patronage des personnes désirant souper après le théâtre est sollicité.

BAINS ST-CHARLES

Turc, Russe, Romain, Ordinaire.
Nouveaux Bains Electriques venant d